

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2416)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 522

présenté par
M. Véran

ARTICLE 17

À l'alinéa 45, substituer à l'année :

« 2020 »

l'année :

« 2019 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rectification d'une erreur matérielle.